



Entreprises, territoires et environnement

N°68
Juin-Oct.
2012



Entretien avec Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur Délégué à l'Environnement au Ministère des Affaires Étrangères



Ambassadeur pour l'environnement et Rio+20 depuis 2010, Jean-Pierre Thébault, diplomate de carrière, a notamment été en poste en Asie (Japon, Hong-Kong), en Europe (Allemagne, ex-Yougoslavie), aux Nations-Unies. Membre de plusieurs cabinets ministériels (Premier ministre, Justice, Fonction publique et réforme de l'Etat) il a notamment été conseiller diplomatique au ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire (1997-2000).

Quelles sont les évolutions majeures depuis Rio 1992 ?

Jamais nous n'avons su de manière aussi documentée, irréfutable, que la planète avait des limites, appelant des mesures d'urgence. Jamais le défi de la lutte contre la pauvreté et de l'aspiration à une vie meilleure n'a été aussi grand, nécessitant une mobilisation. Jamais l'exigence d'une prise en compte du développement durable n'a donc été aussi forte. Car c'est la seule solution pour réconcilier et traiter simultanément, à temps, ces deux exigences.

Encore faut-il pour cela que le monde, qui n'est plus celui de Rio 1992, accepte de prendre ses responsabilités. En pleine crise financière et économique, les pays développés doivent tenir leurs engagements. Et la France s'est engagée. Le principe des responsabilités communes mais différenciées, prenant en compte les capacités respectives, héritage de Rio, devrait aussi conduire à ce que les pays émergents jouent maintenant, eux aussi, un rôle à la hauteur de leurs moyens.

Il n'est enfin plus envisageable d'ignorer le rôle et l'apport considérable de toutes les composantes de la société civile.

Quelle est la mobilisation des autres Etats membres, peut-on parler d'une position commune de l'Union européenne ?

Il y a une réelle mobilisation : 150 Chefs d'Etat et de gouvernement ont annoncé leur intention de venir. Et l'Union Européenne est déjà un acteur majeur de la négociation. Nos positions communes ont été arrêtées lors de deux Conseils des Ministres consacrés à Rio+20, en octobre 2011 et mars 2012, également par le Conseil européen du 1^{er} mars. Nous sommes en position de proposition sur tous les sujets. Nous avons une véritable ambition commune pour faire de Rio un Sommet marquant, une véritable reconnaissance de l'impératif du développement durable et de son potentiel pour répondre de manière plus efficace, plus intelligente, plus rapide aux défis économiques, sociaux et environnementaux que rencontrent nos sociétés.

Quels sont les points forts du Draft 0 (avant-projet des négociations prévues par les Nations Unies pour le Sommet Rio+20) ?

Il reflète assez fidèlement beaucoup de suggestions ambitieuses résultant de la phase de consultation initiale, ouverte aux Etats et à la société civile. Mais il n'accorde pas la place nécessaire au pilier social du développement durable. Nous avons depuis fait des propositions complémentaires.

Quelle est la place des différentes parties prenantes dans la préparation du Sommet ? Comment seront-elles intégrées dans les propositions futures ?

Plus qu'aucun Sommet avant cette date, Rio+20 a été pensé pour inclure la société civile. C'est l'engagement des Nations Unies et de la présidence brésilienne. Que la France soutient totalement. Rien n'est parfait, et il y a encore des réticences. Mais l'organisation de trois jours uniquement consacrés aux débats de la société civile juste avant le Sommet, et l'engagement du Brésil à faire porter les conclusions de ces débats directement aux Chefs d'Etat et de gouvernement, est un progrès sans précédent. La France, avec le soutien de l'Union européenne, estime cependant que l'on doit aller plus loin encore. Nous proposons officiellement que Rio+20 reconnaisse, au profit des neuf groupes majeurs qui représentent la société civile, un droit de pleine participation aux nouvelles institutions de la gouvernance internationale, l'OME et le Conseil du Développement durable. La société civile aurait ainsi, pour la première fois, plein accès à l'information et un droit d'intervention et d'amendement comme les délégations nationales. Ce peut être une étape décisive.

Quelles sont vos attentes de ce Sommet et quelle est la position française sur une évolution du PNUE ?

Répondant à l'appel initial des ONG, la France est, depuis dix ans, l'avocate, patiente, de la nécessité de créer enfin le pilier environnemental solide nécessaire pour que la gouvernance du développement durable soit complète et pleinement efficace. C'est ce que nous proposons de réaliser en transformant le PNUE en organisation des Nations-Unies pour l'environnement, située à Nairobi. Cette position est désormais portée par près de 140 pays, en majorité des pays en voie de développement. Ce peut être une des décisions fortes du Sommet.

Rio+20 a l'ambition d'être le Sommet qui définira l'avenir durable, partagé par tous, de la planète, à un moment d'extrême incertitude et d'instabilités internationales qui exige ce message d'engagement, de confiance. Rio 1992 s'était achevé avec l'adoption de quelques textes essentiels, mais sans processus fort de suivi.

Rio+20 doit aussi être un moment politique solennel, avec l'adoption de certaines orientations structurantes, sur l'économie verte et équitable, les objectifs du développement durable, la gouvernance, mais la différence se fera avec la mise en place d'un processus crédible, exigeant, de suivi. Après l'impulsion initiale, essentielle, c'est dans les quelques années qui viennent que Rio+20 sera véritablement, ou non, un succès. Au delà du Sommet c'est un engagement de long terme qui est attendu des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Edito



L'Assemblée générale d'Orée se tiendra cette année le 27 juin 2012, juste après la Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable Rio+20. Cette Assemblée générale sera pour moi la dernière en tant que Présidente d'Orée. J'ai été ravie de passer ces années en tant que Présidente et précédemment secrétaire générale du Conseil d'administration d'Orée, composé de responsables d'entreprises, de collectivités et d'associations. Tous les administrateurs et les administratrices sont particulièrement

investis dans leurs activités pour assurer un développement durable, mettre en œuvre les meilleures pratiques environnementales et ils sont fortement impliqués dans les actions d'Orée. Je les remercie pour leur dynamisme qui nous a permis, tous ensemble, avec l'équipe et les adhérents, de diffuser les bonnes pratiques autour des 7 priorités d'Orée.

L'association Orée s'est investie dès le début dans la préparation de Rio+20 en participant aux trois comités et collectifs : le Comité Rio+20 des Ministères de l'Ecologie et du Développement durable et des Affaires étrangères et européennes, le Collectif Rio+20 animé par l'association 4D et le Club France Rio+20 initié par le Comité 21. Les deux thématiques mises en avant par le Sommet de Rio, gouvernance mondiale et économie verte en vue de l'éradication de la pauvreté sont des questions essentielles pour Orée. Orée a en effet l'ambition de contribuer à travers ses actions et ses réflexions à la mise en œuvre d'une **prosperité équitable dans la sobriété qui repose sur un nouvel écosystème industriel et territorial**. Les synergies en **écologie industrielle et territoriale** qu'Orée s'applique à développer, peuvent en favorisant la création d'emplois réduire les inégalités territoriales et sociales. Ainsi, Orée promeut et diffuse aussi des bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale via son groupe de travail **reporting et affichage environnemental** ou lors des événements qu'elle organise régulièrement tels que les ConfOrée, les CaféOrée ou les BibliOrée. De plus, l'économie verte est sous-jacente des priorités **éco-conception**, **écologie industrielle et territoriale**, qui œuvrent à développer ce nouvel écosystème industriel et territorial.

Par ailleurs, Orée participe à d'importants sommets internationaux liés à la biodiversité. Orée était ainsi présente à Nagoya en octobre 2010 lors de la COP 10 sur la diversité biologique ainsi qu'à Tokyo en décembre 2011 lors de la 1^{ère} réunion de la Plateforme Mondiale sur la Biodiversité et les Entreprises de la Convention sur la diversité Biologique. Orée sera prochainement présente à Rio ainsi qu'à Hyderabad pour la COP 11.

Le premier semestre 2012 a été riche pour Orée, vous pourrez retrouver en pages 2 et 3 les différentes actions menées ces derniers mois (ConfOrée, BibliOrée, parution de la méthode « **expertise environnementale** »...) et les nouveaux outils parus. Par exemple, la fin du premier volet de la mission « **compétitivité durable des entreprises** » avec la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGICIS) a donné lieu à la publication d'une brochure reprenant les retours d'expérience des territoires pilotes et le guide interactif sur les **risques environnementaux** dédié aux PME/PMI s'est vu complété par une partie consacrée aux **collectivités territoriales** qui a intégré la thématique **santé et environnement**. Enfin les travaux du groupe de travail **biodiversité et économie** seront publiés dans un guide à paraître à l'automne pour la COP 11 à Hyderabad.

L'actualité 2012 du deuxième semestre sera riche et Orée fêtera ses 20 ans en novembre 2012.

J'aurai le plaisir de continuer à être active au sein d'Orée.

J'espère vous retrouver à l'Assemblée générale le 27 juin 2012 où nous aurons l'occasion de débattre de l'après Rio autour de la question « Les résultats de la Conférence de Rio+20 répondent-ils aux objectifs d'une prospérité équitable dans la sobriété et d'une meilleure gouvernance ? ».

Très sincèrement

Ghislaine Hierso
Présidente de Orée



P.1

Entretien avec
Jean-Pierre Thébault



P.2

Les actions Orée



P.3

Les actions Orée



P.4

Rio+20

Les actions Orée



La parole à Nathalie Boyer, Déléguée générale

Le 27 juin prochain se tiendra notre Assemblée générale à la Fédération Française des Sociétés d'Assurances. Cette année sera un peu particulière car la présidence d'Orée sera renouvelée, je profite de cette lettre pour remercier au nom de toute l'équipe la présidente sortante d'Orée, Ghislaine Hierso qui s'est consacrée si énergiquement à l'association ces dernières années. Comme chaque année l'Assemblée générale sera l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année passée et de présenter nos travaux et événements à venir. Orée suivant de très près Rio+20, elle nous permettra également de faire le point sur la conférence.

Retour sur les faits marquants du premier semestre 2012 : événements, nouveaux outils et publications

• Novembre 2011 et Janvier 2012 : Hors-série « Colloque Occupation et usages des sols : de la compétition à la conciliation »

Un Hors-série présente les actes du colloque Orée 2011 organisé le 16 novembre dernier sur le thème « Occupation et usages des sols : de la compétition à la conciliation ». Nous ont notamment fait le plaisir d'intervenir lors de cette journée : Laurent Klein président de la SAF, Daniel Nahon professeur à l'université Paul Cézanne et à l'IUF, Gilles Boeuf président du Muséum d' Histoire Naturelle, Luc Guyau président indépendant du conseil de la FAO et Guillaume Sainteny président du rapport du CAS « Les aides publiques dommageables à la biodiversité ».



Retrouvez le en ligne sur www.oree.org ainsi que les vidéos du colloque sur <http://www.oree.org/docs/video/colloque2011/>

• Février 2012 : Retour sur la conférence EMAS

Le 9 février 2012, Orée a organisé une conférence sur le **Système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)** sous le parrainage du Ministère de l'Environnement du Développement durable, des Transports et du Logement.

La conférence intitulée **EMAS : un outil pour le reporting environnemental dans le cadre des démarches de responsabilité sociale des organisations** a permis de réunir les experts du sujet et les praticiens représentants d'entreprises d'univers et de tailles variés et de réunir 120 participants.



• Mars 2012 : Lancement du volet dédié aux collectivités territoriales au sein du guide de gestion des risques liés à l'environnement



Le 29 mars dernier, le **guide interactif de la gestion des risques liés à l'environnement pour les collectivités territoriales** a été présenté lors d'une conférence de lancement. Ce nouvel outil vient compléter le premier volet du guide de gestion des risques liés à l'environnement pour les PME/PMI publié en 2010. Il a pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales dans leur démarche de gestion des risques environnementaux, en abordant les problématiques liées aux risques majeurs d'origine naturelle ou technologique, mais aussi les risques liés à la thématique Santé-Environnement et les liens avec l'adaptation face aux changements climatiques.



Ce nouvel outil comporte notamment :

- Un questionnaire d'autodiagnostic pour identifier les lacunes des services et mieux cibler ses besoins,
- Des fiches risques pour l'ensemble des risques liés à l'environnement,
- Des retours d'expériences de bonnes pratiques menées par des collectivités ou leurs partenaires,
- Un référencement des acteurs susceptibles d'accompagner les collectivités dans leurs démarches.

Il contient une méthodologie globale sur la gestion des risques liés à l'environnement, ainsi qu'**une sélection de six principaux risques** pour lesquels la réflexion a été approfondie : Mouvements des sols argileux (retrait-gonflement), inondations, transports de matières dangereuses, risques industriels, pollution atmosphérique et pollution de l'eau. De plus, des fiches pratiques concernant d'autres aléas sont disponibles tels que les risques d'avalanches, de rupture de barrages et de pollution des sols.

Retrouvez les deux volets du guide de la gestion des risques liés à l'environnement sur <http://risques-environnementaux.oree.org/>

Un Hors-série présentant les actes de la conférence a été publié et mis en ligne sur le site Orée.

Les actions Orée

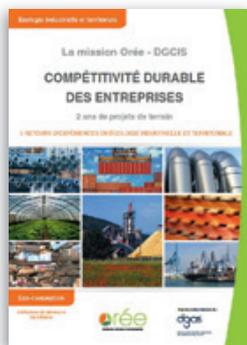
• Avril 2012 : Mission DGCIS « Compétitivité durable des entreprises » - Ecologie industrielle et territoriale



La mission « Compétitivité durable des entreprises » confiée à Orée par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) du Ministère des Finances sur la période 2010-2011 a consisté, dans son volet écologie industrielle et territoriale, à initier des démarches sur 5 territoires pilotes : **Communauté urbaine de**

Bordeaux, Estuaire de la Seine, territoire roannais, Plaine du Var, zone d'activités de Plaine Commune. Ces projets de terrain ont mobilisé un grand nombre d'acteurs locaux et généré la **participation directe d'une centaine d'entreprises au total.** La mission a par ailleurs permis de structurer 5 pôles de compétences régionaux d'éco-conception.

Les résultats de cette mission ont été présentés le 4 avril dernier à Plaine Commune lors d'une conférence de présentation des résultats des différents territoires pilotes en écologie industrielle et territoriale. La conférence a réuni une centaine de participants.



La clôture de la mission s'est également traduite par la publication de la brochure *La mission Orée-DGCIS : Compétitivité durable des entreprises - 5 territoires pilotes, 2 ans de projets de terrain*, qui présente les retours d'expériences en écologie industrielle et territoriale principalement mais aussi en éco-conception. Retrouvez la brochure en ligne sur le site www.oree.org.

- Guide expert « Ecologie industrielle » avec Environnement magazine

Ce guide, destiné aux adhérents d'Orée et aux abonnés d'Environnement magazine, vise à fournir, à travers une série de questions, des éléments pédagogiques, méthodologiques et des exemples caractéristiques afin d'orienter les porteurs de projets dans la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle. Il s'adresse donc aux collectivités territoriales, en particulier aux gestionnaires et aménageurs de zones d'activités, mais aussi aux responsables d'entreprises ou encore aux réseaux professionnels.



- Méthodologie d'expertise environnementale

Issue de la collaboration avec des adhérents des secteurs privé, public et associatif, et de la consultation de divers organismes spécialistes de l'expertise et de la concertation, le groupe de travail Orée a défini une méthode innovante pour l'expertise environnementale. **Entre 2010 et 2011, le groupe de travail**, co-présidé par Sylvie Bénard, directrice de l'Environnement pour le groupe LVMH et Michel Becq, administrateur au Sénat et Conseiller au Secrétariat central du Service des commissions, **a testé cette méthodologie en organisant un débat d'experts sur la question « Faut-il tout recycler ? »**. Eric Flamand, consultant indépendant en développement durable et RSE, a été désigné pour jouer le rôle d'animateur du débat. C'est à la suite de ce débat test et d'un travail de bilan sur la méthode du débat d'expert, qu'Orée vient de publier en 2012 la version finale de sa méthode pour la mise en place d'une expertise environnementale.

Retrouvez en ligne sur www.oree.org :

- la version finale de la méthodologie d'expertise environnementale
- les documents et conclusions du Forum d'expert « Faut-il tout recycler ? »
- toute l'actualité de la concertation et l'expertise environnementale.

• Les Flyers Orée

Orée a réalisé des flyers de présentations de ses actions sur plusieurs thématiques :

- *Biodiversité et économie* : Intégrer la biodiversité dans la stratégie des organisations
- *La gestion des risques liés à l'environnement* : Développer une culture du risque en France
- *L'écologie industrielle et territoriale, un outil de développement économique durable*
- *L'éco-conception, un levier d'innovation et de compétitivité durable*

Ils sont tous disponibles sur le site Orée : www.oree.org

Orée dans la presse écrite et en ligne !

Magazine *In Line* du groupe Sidel :

« Mettez-vous au vert ! » Entretien de Ghislaine Hierro et Nathalie Boyer (p.62-64)

Actu environnement :

- « Enregistrement EMAS : vers une reconnaissance internationale »
- « Ecologie industrielle : vers un développement de la démarche ? »
- « Un guide interactif de la gestion des risques liés à l'environnement pour les collectivités territoriales »

Environnement magazine : « Ecologie industrielle, Du concept au terrain »

L'Encyclopédie du Développement Durable de l'association 4D : « L'écologie industrielle »

Retrouvez tous les derniers articles parus sur www.oree.org



• A VENIR ! Guide « Biodiversité »

Un nouveau Guide Orée traitant de la thématique « Biodiversité et économie » paraîtra en octobre 2012 en vue d'être diffusé lors de la COP 11 de la Convention sur la Diversité Biologique, qui se tiendra à Hyderabad (Inde) du 8 au 19 octobre 2012. Ce guide aura pour vocation de présenter les avancées de la démarche de Bilan Biodiversité au cours de la période 2010 - 2012, à savoir la construction d'un tableau de bord de gestion des interactions entre les acteurs économiques et les écosystèmes. Les études de cas réalisées durant cette période permettront d'illustrer cette méthodologie et de montrer l'évolution de la réflexion menée dans le cadre du groupe de travail. La dernière partie du guide sera l'occasion de mentionner les travaux débutés dans le cadre du volet comptabilité du groupe de travail et d'introduire la thèse de Ciprian Ionescu sur le sujet « Entreprises, biodiversité et services écosystémiques : Quelles interactions et stratégies ? Quelles comptabilités ? ».

• Equipe

L'équipe Orée en changement !

Orée remercie, pour leur investissement au cours de ces dernières années, Layla Mathieu : responsable de la communication, Gaël Gonzalez : chargé de mission biodiversité et expertise, Paul Schalchli : chef de projet écologie industrielle et territoriale, Céline Mary : chargée de mission éco-conception et Geoffrey Desmartin : chargé de mission risques environnementaux.

Nouvelle équipe

Responsable administrative et financière : **Fabienne Davallan**, davallan@oree.org ; Responsable biodiversité / expertise environnementale : **Hélène Leriche**, leriche@oree.org ; Chargée de la communication : **Cécile Couteau**, couteau@oree.org ; Chargée de mission éco-conception : **Maria Fortunato**, fortunato@oree.org ; Chargée de mission économie et biodiversité - Doctorant : **Ciprian Ionescu**, ionescu@oree.org.

En stage : Communication et Prix Entreprises et Environnement : **Nicolas Madry**, madry@oree.org ; Ecologie industrielle et territoriale/Transports et logistique : **Astrid Barthélemy**, barthelemy@oree.org.

Nouveaux adhérents : plus de 150 adhérents

Ils ont rejoint nos adhérents depuis novembre 2011 (entreprises, collectivités territoriales et gestionnaires, associations, académiques,...) :

Biotope, Clean Energy Planet, Green Cross France et Territoires, CODDE Bureau Veritas, Vigeo, Eiffage, IMS Luxembourg, Les Jardins de Gally, Mairie de Bernin, Région Centre

Retrouvez la liste de tous nos adhérents sur notre site : www.oree.org

ZOOM : Sommet Rio+20

Orée est membre des comités et collectifs créés avec l'objectif de préparer le Sommet et contribue à leurs différentes productions. De plus, Ghislaine Hierro, présidente et Sylvie Bénard, présidente d'honneur, se rendront à Rio pour représenter Orée. Retrouvez plus d'informations sur la Conférence Rio+20 sur www.oree.org onglet Rio+20.

Rio+20 - Orée+20 : La parole à Alain Mamou-Mani, président fondateur de l'association Orée

En créant Orée, en 1992, nous avons conçu un partenariat entre les entreprises et les collectivités. Vingt ans après, nous commençons à récolter les résultats de ce que nous avons semé. A l'époque je me suis rendu à Rio avec cinquante chefs d'entreprise. C'est là que nous avons créé l'association Orée, et je souhaite aujourd'hui que nous participions à l'émergence d'un réseau de management présent dans beaucoup de pays, partout où des chefs d'entreprise prennent conscience de la gravité des enjeux.

Comité Rio+20 des Ministères



La France a créé à la fin de l'année 2010 un Comité de pilotage appelé Comité Rio+20 ayant pour but de préparer la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de

juin 2012. L'objectif du Comité Rio+20 est de réunir des représentants des pouvoirs publics et de la société civile afin d'échanger sur les deux thèmes de la Conférence. Le Comité Rio+20 est copiloté par le ministère des affaires étrangères et européennes et le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Il a pour vocation d'alimenter la position française grâce aux échanges réguliers entre des représentants de la société civile et des représentants des pouvoirs publics.

Dans le cadre de la préparation de Rio+20, Orée a participé aux réunions du Comité Rio+20 à partir de décembre 2010 et a réalisé son cahier d'acteurs, notamment mis en ligne sur le site du Comité : <http://www.conference-rio2012.gouv.fr/>. Ce travail s'inscrit dans une volonté de présenter les expériences et bonnes pratiques de tous les acteurs concernés par le Sommet. Les contributions reçues sont réunies au sein d'un recueil de bonnes pratiques et actions concrètes françaises, diffusé à Rio.

Le 31 janvier 2012 s'est tenu à Paris une conférence organisée par le Comité Rio+20, ayant pour thème « Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement ». Cette conférence avait pour objectif de rassembler les attentes de la société civile, d'alimenter la réflexion sur la réforme de la gouvernance mondiale de l'environnement et sur la place des acteurs non-étatiques en son sein. Dans le cadre de la préparation de cette conférence, Ghislaine Hierro a animé l'atelier n°6 autour du thème « la production de l'analyse scientifique, comment assurer la transversalité et la prise en compte des dimensions systémiques et des interdépendances (climat, biodiversité, mer et océans, désertification, ...) ? ». A cette occasion, Orée a également participé à l'élaboration

du document « [appel de la société civile en vue de Rio+20](#) » lancé auprès des chefs d'Etat et de gouvernement pour une refonte de la gouvernance mondiale de l'environnement.

Plus d'informations sur le site du Comité Rio+20 : <http://www.conference-rio2012.gouv.fr/>

Collectif Rio+20



Le prochain Sommet de la Terre aura lieu en juin 2012, à Rio de Janeiro, au Brésil. 20 ans après, l'heure est

au bilan et à l'évocation des perspectives. L'Organisation des Nations Unies a acté l'économie verte et la gouvernance du développement durable comme thèmes de la conférence, mais aussi le rôle que devrait jouer la société civile. C'est vers une réflexion plus large sur le contenu et dans la préparation de propositions que s'inscrit le Collectif Rio+20, afin de porter des projets de sociétés dans les négociations à Rio et au sein des manifestations de la société civile, au Sommet des Peuples notamment.

Le Collectif Rio+20, créé en 2010 et animé par l'association **4D** regroupe des organisations de solidarité internationale, environnementales, syndicales, féministes, d'économie sociale et solidaire et think tank. Il réunit aujourd'hui une cinquantaine d'organisations, travaillant depuis presque deux ans pour la préparation de la conférence dans son contenu et la mobilisation. La mise en réseau et les échanges réguliers ont permis l'élaboration de documents communs, de rencontres avec des plateformes internationales, un dialogue européen, l'interpellation des décideurs, le lancement d'un appel... Visitez le site du Collectif Rio+20 pour plus d'informations : <http://collectif-france.rio20.net/>

Facebook : Collectif Rio+20 Twitter : Collectif_Rio20

Club France Rio+20



Le Club France Rio+20 a été créé à l'initiative du **Comité 21**. Il regroupe un grand nombre d'acteurs de la société civile d'horizons divers (associa-

tions, réseaux de régions, départements et communes, réseaux d'entreprises, organismes professionnels, écoles et établissements publics engagés dans le développement durable) et a l'ambition de porter des recommandations qui posent les jalons d'un nouveau mode de gouvernance, au niveau mondial et territorial. En novembre dernier, le Club France Rio+20 a adressé au Secrétariat des Nations Unies le manifeste « [Pour une gouvernance territoriale durable, solidaire et humaine](#) ». La volonté du Club France Rio+20 de mobiliser l'Etat français pour organiser une présence effective de la France durant la conférence Rio+20 s'illustre par le lancement international du Sommet de la Terre les 6 et 8 juin 2012 à Paris et par la création d'un Pavillon de la France à Rio. Ouvert du 13 au 24 juin à l'initiative du Comité 21, ce Pavillon constituera une plateforme d'échanges, interactive avec plateau TV, et pourra grâce aux technologies de l'information apporter une réelle valeur ajoutée à la mise en avant du savoir-faire français. Ce Pavillon aura pour thème « Innovation, villes et territoires durables ». Il sera un lieu d'échanges et de débats pour l'ensemble des acteurs français et permettra des interviews et reportages depuis la France sur Rio+20. Plus d'informations : <http://www.clubfrancerio20.org/>

Les adhérents Orée présents à Rio !

Alliantis, Green Cross France et Territoires, Institut Veolia, Les Ateliers de la Terre, LVMH, Yves Rocher, Deyrolles pour l'Avenir, Comité 21, 4D, Biotopie, Veolia Environnement, EVEA, Nomadéis

Retrouvez plus d'informations sur leurs actions dans le cadre de Rio+20 sur le site www.oree.org

Agenda international :

- 6 juin 2012 :** Conférence « RIO+20 - the Future we REALLY want » - Bruxelles, Belgique
- 13-15 juin 2012 :** 3^{ème} comité préparatoire de Rio +20 (PrepCom-3) - Rio, Brésil
- 15-23 juin 2012 :** Sommet des peuples pour la justice sociale et environnementale - Rio, Brésil
- 18-19 juin 2012 :** Sommet du G20 - Mexico, Mexique
- 16-19 juin 2012 :** Journées thématiques de la CNUDD/Rio +20 (pour les acteurs non-gouvernementaux) - Rio, Brésil
- 20-22 juin 2012 :** Conférence mondiale des Nations unies sur le développement durable Rio +20 - Rio, Brésil
- 6-15 septembre 2012 :** Congrès mondial de la nature de l'UICN - Jeju, Corée
- 24-26 septembre 2012 :** 7^{ème} édition de la GLOBAL CONFERENCE - Evian, France
- 24-26 septembre 2012 :** Forum public de l'OMC 2012 « Le multilatéralisme est-il en crise ? » - Genève, Suisse
- 26-28 septembre 2012 :** 5^{ème} Forum mondial Convergences 2015 - Paris, France
- 8-19 octobre 2012 :** 11^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) - Hyderabad, Inde
- 26 novembre - 7 décembre 2012 :** Conférence de la COP 18 sur les changements climatiques - Doha, Qatar

Agenda France :

- 4 juin 2012 :** BibliOrée et CaféOrée « Crise économique et nouveaux indicateurs de richesse : une approche historique et sociopolitique » - Paris
- 6 et 8 juin 2012 :** Lancement international de Rio+20 à Paris organisé par le Club France Rio+20 - Paris
- 10 et 17 juin 2012 :** Elections législatives françaises
- 27 juin 2012 :** Assemblée générale d'Orée et Conférence « Les résultats de la Conférence de Rio+20 répondent-ils aux objectifs d'une prospérité équitable dans la sobriété et d'une meilleure gouvernance ? » - Paris
- 4-7 juillet 2012 :** Université d'été 2012 de la solidarité internationale - Lyon
- 6-8 juillet 2012 :** Dialogues en humanité - Lyon
- 7-8 septembre 2012 :** Les INSPIRations 2012 - Porquerolles
- 20-22 novembre 2012 :** 95^{ème} Congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France - Paris
- 26 novembre 2012 :** 20 ans d'Orée
- 27-30 novembre 2012 :** Pollutec 2012, 25^{ème} Salon International des équipements, des technologies et des services de l'environnement - Lyon

